

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES du 31 mai 2025

L'an deux mille vingt cinq, le samedi 31 mai à 11 heures, les associés de AALTO CONSEIL société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro SIREN 451 375 471, dont le siège est situé à Meximieux, se sont réunis à Meximieux, à la suite de la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 15 mai 2025.

L'assemblée est présidée par M. Mikael LAUSSEUR en qualité de gérant associé majoritaire.

Le président constate que sont présents :

- M. Eric Mikael LAUSSEUR (propriétaire de 383 parts) ;
- M. Michel LAUSSEUR (propriétaire de 367 parts) ;

Total des parts présentes ou représentées : 750 parts soit la totalité du capital social.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- la lettre de convocation et le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée
- le bilan de l'exercice 2024
- le rapport de la gérance
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires

Le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats*
- *Quitus à la gérance*
- *Questions diverses*

La discussion est ouverte.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve lesdits rapports de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître un résultat net comptable après impôt de 463 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à 463 euros est affecté en totalité aux autres réserves de la Société.

Aucun dividende ne sera distribué cette année.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Eric Mikael LAUSSEUR

Gérant



Michel LAUSSEUR

Associé



Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	60 000		60 000	60 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 127	3 751	1 376	704
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	65 127	3 751	61 376	60 704
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	18 564		18 564	19 440
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	357		357	141
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 755		39 755	18 600
Charges constatées d'avance	327		327	339
TOTAL ACTIF CIRCULANT	59 003		59 003	38 520
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	124 129	3 751	120 378	99 224

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 135	63 648
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	463	487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 849	72 385
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 493	2 882
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500	1 524
Personnel	34 000	15 500
Organismes sociaux	4 290	2 826
Etat, Impôts sur les bénéfices	82	86
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 165	4 020
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	43 537	22 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	47 530	26 838
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	120 378	99 224

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue	106 805	91 305	15 500	16,98
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	24	450	-426	-94,66
Total	106 829	91 755	15 074	16,43
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	8 002	10 064	-2 062	-20,49
Taxes et paiements assimilés	342	320	22	6,88
Salaires et Traitements	95 433	78 277	17 156	21,92
Charges sociales	1 055	911	144	15,81
Amortissements et provisions	787	1 052	-265	-25,18
Autres charges	664	557	107	19,15
Total	106 284	91 182	15 102	16,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	545	573	-28	-4,83
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	545	573	-28	-4,83
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	82	86	-4	-4,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	463	487	-24	-4,86

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AALTO CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 120 378 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 463 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	60 000			60 000
Immobilisations corporelles	3 668	1 459		5 127
Immobilisations financières				
Total	63 668	1 459		65 127
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 964	787		3 751
Immobilisations financières				
Total	2 964	787		3 751
ACTIF NET				61 376

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	60 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	60 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 248 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	18 564	18 564	
<i>Autres</i>	357	357	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	327	327	
Total	19 248	19 248	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 47 530 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– <i>à 1 an au maximum à l'origine</i>				
– <i>à plus de 1 an à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 500	1 500		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	43 537	43 537		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	2 493	2 493		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	47 530	47 530		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 492 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 500
Personnel – autres charges à payer	34 000
Total	35 500

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	327		
Total	327		